

22KN
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 €
Siège Social : 8 rue des Salanganes - 97460 SAINT PAUL
En cours de formation et d'immatriculation au RCS de Saint Denis de la Réunion

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 08 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février, à 14 heures,

Monsieur Nicolas, Olivier BERTELET,

Né le 25 octobre 1980 à SAINT GAUDENS (31),

De nationalité Française,

Célibataire et déclarant n'avoir conclu aucun Pacte Civil de Solidarité,

Disposant de la pleine capacité civile,

N'ayant fait l'objet d'aucune condamnation ou mesure quelconque entraînant interdiction d'administrer, diriger ou contrôler une société,

Demeurant 8 rue des Salanganes – 97460 SAINT PAUL, Ile de la Réunion,

ET

Madame Fanny, Pauline GRANIER,

Née le 04 décembre 1982 à CASTRES (81),

De nationalité Française,

Célibataire et déclarant n'avoir conclu aucun Pacte Civil de Solidarité,

Disposant de la pleine capacité civile,

N'ayant fait l'objet d'aucune condamnation ou mesure quelconque entraînant interdiction d'administrer, diriger ou contrôler une société,

Demeurant 8 rue des Salanganes – 97460 SAINT PAUL, Ile de la Réunion,

Agissant en qualité d'associés fondateurs de la Société « **22KN** », Société à Responsabilité Limitée, au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé : 8 Rue des Salanganes – Plateau Caillou - 97460 SAINT PAUL.

Après avoir exposé :

- qu'une société a été constituée, aux termes d'un acte sous seing privé, signé ce jour auquel sera publié en même temps que le présent acte ;
- que les statuts prévoient dans son article 14, la nomination ultérieure de ou de ses gérants,

Les associés se sont réunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Nomination du Gérant de la Société,**
- **Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE RESOLUTION : Nomination du Gérant

L'Assemblée Générale nomme aux fonctions de Gérant de la société pour une durée indéterminée :

Monsieur Nicolas BERTELET
Né le 25/10/1980 à SAINT GAUDENS (31),
De nationalité Française,

Demeurant au 8 Rue des Salanganes - 97460 SAINT PAUL, Ile de la Réunion

Monsieur Nicolas BERTELET, accepte les fonctions de Gérant, dans les conditions ci-dessus exposées et rappelle qu'il n'est frappé d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par la loi.

La fixation de la rémunération est revue à une date ultérieure.

Cependant, il aura droit sur justification au remboursement des frais et débours exposés, dans l'intérêt de la société, à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

☒ **Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

DEUXIEME RESOLUTION : Pouvoir pour la formalité

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

☒ **Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

De convention expresse valant convention sur la preuve, le soussigné accepte de signer électroniquement le présent acte par le biais du service Jesignexpert reconnaissant à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et conférant date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte par le service Jesignexpert.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Nicolas BERTELET

*Bon pour acceptation
des fonctions de Gérant*

Madame Fanny GRANIER

Associée Fondatrice